

Carneule ou Cornieule?

Autor(en): **Weidmann, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **64 (1971)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-163968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cargneule ou Cornieule?

Par MARC WEIDMANN

Musée de Géologie, CH-1005 Lausanne

RÉSUMÉ:

Une enquête touchant à l'étymologie, l'origine géographique et l'emploi du mot dans la littérature géologique montre que la seule orthographe valide est: *cornieule*.

Selon LEINE (1968), c'est en 1777 qu'apparaît pour la première fois, dans le dictionnaire de J. C. ADELUNG, une définition du *Rauhkalk* ou *Rauchkalk* des géologues de langue allemande; le terme, originaire de Thuringe, avait déjà été employé auparavant dans la littérature géologique.

Mais l'étymologie, l'origine géographique et l'orthographe exacte de son équivalent français, *cornieule* ou *cargneule*, pose un petit problème que ces lignes tenteront de résoudre. Je ne me risquerai pas à aborder ici d'autres aspects des cornieules, plus strictement géologiques, qui touchent à la pétrographie et surtout à la genèse de ces roches particulièrement abondantes dans le Trias alpin; ces problèmes ont motivé de nombreux travaux aux conclusions souvent contradictoires, dont le dernier en date est celui de LEINE (1968).

Comme le soulignent le Doyen BRIDEL (1866), GILLIÉRON (1890) et HASSELROT (1937), il est évident que c'est de la région Aigle-Bex (canton de Vaud) que provient ce mot. Cette évidence apparaît encore mieux à la lumière des documents encore inédits rassemblés pour la rédaction du «Glossaire des patois de la Suisse romande»¹). Le mot *corniaula* (ou son équivalent *creniaula*) a été systématiquement relevé dans les patois des districts d'Aigle et des Ormonts. On le trouve également à Vionnaz, Champéry, Hérémence, dans le Val d'Anniviers et à Miège au-dessus de Sierre. Le même mot, avec la même signification pétrographique, est prononcé *corniolai* dans les patois du Pays-d'en-Haut et de la Gruyère. A Torgon, et là seulement, on a relevé *cargneule* (GILLIÉRON, 1880).

De nombreux toponymes recourent l'extension géographique du mot: Col des Cornieules (Massif de Morcles), La Cornieula (près d'Ensex, sur Bretaye), Pierre à Cornieule (E de la Pointe de l'Au, sur Champéry), près d'Hérémence, etc. Il est intéressant de noter que des cornieules existent partout où le mot est employé et que ce dernier n'apparaît pas dans les patois du Plateau molassique, du Jura ou du Bassin lémanique, d'où les cornieules sont absentes.

¹) Le fascicule consacré à la lettre *C* a paru récemment (tome IV, 1961-1967, Attinger, Neuchâtel), mais on n'y trouve pas l'article *cornieule* qui, pour des raisons d'ordre phonétique, sera traité avec la lettre *K*.

Les textes confirment également l'implantation locale et l'ancienneté du mot: «... pour voitures de *crignole* pour le pont de la Chamberonne...» (1677, Comptes D 233, Archives de la Ville de Lausanne).

«... l'extérieur du pont devra estre de tuf ou pierres *cornieules*...» (1724, Reg. not. Charles de Loes, Archives Cantonales Vaudoises).

Rien n'indique que ce terme existe dans les patois savoyards et GUEYMARD (1840) nous apprend que la cornieule est appelée *brelan* dans les patois du Dauphiné. En Italie (C. STURANI, comm. pers.), *carniola* n'est utilisé que par les géologues ayant travaillé dans les Alpes occidentales, c'est la traduction du mot français *cargneule*, donc un simple «francesismo». En Toscane, les cornieules sont dénommées *calcare cavernoso* (ou *cavernoso* tout court) par les carriers et ce terme a passé dans le langage des géologues qui emploient également les dénominations suivantes: *calcare* ou *dolomie a cellette*, *dolomia carinata* ou *cariata* tout court. Quant au mot *corniòla*, il désigne les calcaires pélagiques compacts et faiblement siliceux, de couleur fauve et d'âge liasique moyen, souvent exploités par les carriers de l'Ombrie et des Marches; il a aussi été emprunté par les géologues comme nom de formation.

La liste suivante, résultat d'une rapide enquête bibliographique, résume l'histoire du mot *cornieule* dans les publications géologiques:

1776 – DE HALLER, p. 37, parle de *tuf* pour la cornieule de la région de Panex sur Bex²⁾.

1788 – WILD décrit la roche, mais ne la dénomme pas.

1796 – DE SAUSSURE ne parle pas de cornieule ou de tuf à propos de la région de Bex, mais (t. IV, p. 430, par. 2261) donne une description très précise d'une «*espèce de tuf très-remarquable*» observé sur l'arête menant du Col du Théodule en direction du Cervin. Il s'agit indiscutablement de cornieule et DE SAUSSURE remarque qu'il a vu ailleurs des roches identiques «... ordinairement dans les limites entre les montagnes primitives et les secondaires...» C'est la première fois qu'on note avec autant de clarté et de concision la position stratigraphique ou tectonique la plus fréquente des cornieules de la chaîne alpine.

1805 – ESCHER (qui deviendra plus tard VON DER LINTH), p. 870: «... die *Cornicule*³⁾-Lagen (eine Art Trümmergestein mit Höhlungen und kalkigem Bindemittel)...» En 1806, le même texte de ESCHER est publié à nouveau par un autre éditeur, mais avec la même orthographe (p. 258).

1809 – STRUVE, p. 29, note c: «... la *Corniolaz*, Raukalk des Allemands...»

1810 – STRUVE, p. 112: «... la *Corniolaz* ou la *Cornieule*...»

1819 – DE CHARPENTIER, de même que DE BEAUMONT (1824) ne citent pas la roche dans leurs descriptions des mines de Bex et des environs.

1832 – DUFRÉNOY, p. 33, donne *cargneule* sans motiver les raisons de cette nouvelle orthographe.

1834 – STUDER, p. 134: «... cavernöser Dolomit oder Rauhwacke (*Carnieule* im Patois von Bex)...» C'est la première mention de l'origine patoise du mot.

1840 – GUEYMARD, p. 439: «... *cargneules* on calcaires cellulaires ...»

1841 – D'OMALIUS D'HALLOIS: *cargneule*.

1845 – DUFRÉNOY, vol. II: *cargneule*.

1847 – FAVRE, p. 996: «... couche de *carnieule* ou calcaire magnésien cellulaire...»

1848 – MORLOT, p. 3: *corgneule*.

1848 – LARDY, p. 32: *cargneule*.

1850 – FOURNET, passim: *cargneule*.

Cette liste, que j'arrête en 1850, n'est certainement pas exhaustive.

²⁾ P. 37 également: «... la pierre *cornée* bleue, comme dans la grande montagne à sel...» ne désigne pas la cornieule, comme le pensait RENEVIER (1890, p. 80), mais bien les calcaires à silex du Lias, dit «des Mines». Il en est de même de la «Pierre de *Corne*» mentionnée par STRUVE (1789, p. 52).

³⁾ Il s'agit d'une erreur de transcription de l'imprimeur; le manuscrit portait certainement *cornieule*; il est amusant de constater que cette coquille typographique est souvent réapparue depuis 1805!

Tous les traités consultés, publiés avant 1845, soit ne parlent pas de la cornieule, soit la décrivent sous les noms de «Rauhwacke» ou de «calcaire celluleux» (DE LUC, 1816; BREISLAK, 1818; D'AUBUISSON DE VOISIN, 1819; BRARD, 1821; BEUDANT, 1824; BRONGNIART, 1829; D'OMALIUS D'HALLOIS, 1835; LECOQ, 1838; DE LÉONARD, 1839).

Le traité de DUFRÉNOY (1845) cité ci-dessus est le premier à introduire le terme; il sera suivi de ceux de D'OMALIUS D'HALLOIS (1853: *cargneule*), COQUAND (1857: *cargneule*), D'OMALIUS D'HALLOIS (1868: *cargneule* ou *corgneule*), etc. Il semble que, dès 1850, le terme soit entré dans le vocabulaire courant des géologues de langue française, avec l'orthographe *cargneule* le plus souvent.

Mais l'accord est loin d'être total sur ce point. En effet, la plupart des auteurs suisses romands sont restés fidèles à l'orthographe *cornieule* et, à deux reprises (1864 et 1890), RENEVIER en a donné les raisons. En outre, le «Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle» de P. LAROUSSE, paru en 1865, donne *cargnieule*, mais les éditions ultérieures du «Larousse», ainsi que le «Quillet», écrivent *cargneule*⁴). Plus récemment, la «Nomenclature géologique» de SCHIEFERDECKER (1959) admet aussi bien *cargneule* que *cornieule*, alors que celle de la CHAMBRE SYNDICALE DES PÉTROLES (1961–1966) ne donne que *cargnieule* ou *carnieule*. Pour terminer cette longue liste, et sans prétendre qu'elle soit complète, mentionnons encore que RINNE (1912) écrit *cargneule* ou *carniole* et que DAUBRÉE (1897, p. 33) considère que le mot est un adjectif: «une dolomie *cargneule*»!

Voyons maintenant ce que l'étymologie de ce terme peut nous indiquer sur son orthographe. La plus ancienne tentative d'explication étymologique se trouve dans une lettre inédite, datée du 18 juin 1848 et adressée par J. DE CHARPENTIER à A. MORLOT (Bibliothèque Cantonale, Lausanne, Fonds Morlot, IS 1938-1c/2): «Le calcaire dédolomisé par l'action du gypse combiné avec le sulfate de magnésie s'appelle *Corgneulaz*, mot qui en patois du district d'Aigle signifie la corme (Korndiuskirsche), et *Cornioli*, le cormier (*Cornus muscula* Lin.)⁵). – Est-ce des trous dont la roche est percée qui sont souvent de la grosseur d'une corme ou est-ce de la couleur de la roche semblable à celle du cormier que la *corgneulaz* a tiré son nom?»

Pour Ph. DE LA HARPE (1877), «... ce nom viendrait de *corne*, indiquant la dureté de la cornieule, de même que celui de *cornouiller*, bois dur, résistant au choc comme la cornieule. Il serait donc faux d'écrire *cargnieule* ou *corgneule*».

Pour GILLIÉRON (1890), «... *corniaule*, *creniaule*... se rattache à la forme *corneole*, ... à l'italien *corniola*, à l'allemand *karneol*, *karniol*, mots qui tous désignent la coralline. La *cargneule* aurait été appelée ainsi à cause de sa couleur rouge.» VON WARTBURG (1946, p. 1198) reprend l'étymologie proposée par GILLIÉRON.

Cette dernière explication est immédiatement écartée par un géologue, car rien dans la cornieule ne rappelle la coralline, ni la couleur, ni la composition, ni les conditions de gisement, ni l'usage qu'on en peut faire... L'explication de DE LA HARPE n'est guère satisfaisante non plus, car la cornieule n'a jamais un aspect corné, de même qu'elle ne se signale pas par une dureté exceptionnelle.

⁴) Le «Dictionnaire de l'Académie française» (8^e éd., 1932) ignore toujours ce mot; il en est de même des diverses éditions du «Littré» et du «Robert».

⁵) C'est le texte original de la lettre qui est cité ici. On dit maintenant «Kornelkirsche» et *Cornus mas* L.

C'est la seconde des explications proposées par DE CHARPENTIER qui me paraît la meilleure et la plus vraisemblable. En effet, comme nous l'avons vu, le cormier (*Cornus mas* L.) se dit *corniolai* en patois d'Aigle-Bex et cet arbre est assez abondant dans la région, comme les masses de cornieule d'ailleurs. Or les fleurs du cormier sont d'un jaune-orangé foncé qui peut fort bien rappeler la couleur des cornieules, d'autant plus que la floraison intervient au premier printemps, avant que les feuilles aient poussé, ce qui, vu de loin, donne des masses jaune-brun mimant l'aspect d'un affleurement de cornieule. Ce sont les cornes, les fruits du cormier, qui ont une couleur rouge-grenat qui rappelle celle de la cornaline.

Quant à l'origine des mots *corniolai* (cormier, espèce *Cornus mas* L.) et *cornouiller* (genre *Cornus*), elle pourrait se trouver dans le mot *corne*, le bois de ces arbres étant réputé pour sa dureté et sa compacité. Les mêmes relations existent en italien entre les mots *corno* (la corne), *corniolo* (le cornouiller) et *corniòla* ou *corniuòla* (la cornaline et aussi la corne).

Que conclure de tout ceci en ce qui concerne l'orthographe à adopter: *cargneule* ou *cornieule*?

Si l'on désire respecter les règles de la priorité, il est évident que *cornieule* seul est valable, ayant été publié déjà en 1810 (les mentions antérieures de 1805 et 1809 étant soit entachée d'erreur typographique, soit donnée sous forme patoise). *Cargneule* n'est apparu qu'en 1840, précédé de *cargnieule* (1832) et *carnieule* (1834)⁶.

Si l'on se base sur les origines patoises du mot, c'est encore *cornieule* qu'il faut choisir, puisque la prononciation avec *O* a été relevée systématiquement partout; le *cargneule* du patois de Torgon n'étant probablement dû qu'à une mauvaise prononciation ou transcription de l'informateur local. En effet, le remarquable connaisseur des patois gallo-romans qu'était J. GILLIÉRON doute fort que la forme *cargneule* soit d'origine patoise et estime plutôt qu'elle repose «... sur une erreur de lecture de manuscrit ou sur une autre erreur individuelle.»

Si enfin c'est l'étymologie du mot qui doit dicter son orthographe, c'est encore *cornieule* qu'il faut choisir, puisque la filiation la plus vraisemblable serait *cornus-corniolai-cornieule*. Et c'est d'ailleurs l'orthographe française donnée par VON WARTBURG (1946, p. 1198), dont l'ouvrage, couronné par l'Académie, fait autorité.

J'espère donc que disparaîtra bientôt la *cargneule* usurpatrice et que l'antique *cornieule* patoise reviendra sous la plume de tous les géologues.

De très précieux renseignements, critiques et suggestions m'ont été amicalement fournis par Mlle A.-L. DUTOIT, assistante à l'Herbier Cantonal de Lausanne, par M. P. KNECHT, rédacteur au «Glossaire des Patois de la Suisse Romande» à Lausanne, et par le Prof. C. STURANI, de l'Université de Turin. Je les remercie tous très vivement.

BIBLIOGRAPHIE

- D'AUBUISSON DE VOISIN, J.F. (1819): *Traité de Géognosie*. Paris, 2 vol.
 DE BEAUMONT, E. (1824): *Notice sur les salines de Bex*. Ann. des Mines, 1ère sér. 9, 693-716.
 BEUDANT, F.S. (1824): *Traité élémentaire de Minéralogie*. Paris.
 BRARD, C.P. (1821): *Minéralogie appliquée aux arts*. Paris.
 BREISLAK, S. (1818): *Institutions géologiques*. Milan, 3 vol.

⁶) C'est à tort que KILIAN et RÉVIL (1908, p. 242, note 1) mentionnent *carnieules* sous la plume de STRUVE en 1810.

- BRIDEL, PH. S. (1866): *Glossaire du patois de la Suisse Romande*. Mém. et Doc., Soc. hist. Suisse Romande 21.
- BRONGNIART, A. (1829): *Tableau des terrains qui composent l'écorce du Globe*. Paris.
- CHAMBRE SYNDICALE DU PÉTROLE (1961-1966): *Essai de nomenclature des roches sédimentaires et caractérisation des principales structures sédimentaires*. Technip, Paris, 3 vol.
- DE CHARPENTIER, J. (1819): *Mémoire sur la nature et le gisement du gypse de Bex et des terrains environnants*. Naturwiss. Anzeiger, mars 1819 et Annales des Mines, 1ère sér. 4, 535-560.
- COQUAND, H. (1857): *Traité des roches*. Paris.
- DAUBRÉE, A. (1867): *Classification adoptée pour la collection des roches du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris*. Masson, Paris.
- DUFRENOY, A. (1832): *Mémoire sur la relation des ophites, des gypses et des sources salées des Pyrénées*. Annales des Mines, 3ème sér., 2, 21-50.
- (1845): *Traité de Minéralogie*. Paris, 2 vol.
- ESCHER, C. (1805): *Geognostische Übersicht der helvetischen Gebirgsformationen*. Isis 2, 857-878. Publié à nouveau en 1806 dans Alpina 1.
- FAVRE, A. (1847): *Observations sur la position relative des terrains des Alpes suisses occidentales et des Alpes de la Savoie*. Bull. Soc. géol. France, 2^e sér. 4, 996-1001.
- FOURNET, J. (1850): *Note sur quelques résultats d'une excursion dans les Alpes faite en août et septembre 1849*. Bull. Soc. géol. France, 2^e sér. 7, 548-554.
- GILLIÉRON, J. (1880): *Patois de la commune de Vionnaz*. Bibl. Ecole Hautes Etudes, Sc. philol. et hist. 40, Paris.
- (1890): *Cargneule, Corgneule, Cornieule*. Rev. des patois gallo-romans 3, 210-212, Paris.
- GUEYMARD, E. (1840): *Mémoire sur les calcaires altérés, magnésiens et dolomitiques des départements de l'Isère, des Hautes et des Basses-Alpes*. Bull. Soc. géol. France, 1^e sér. 11, 432-452.
- DE HALLER, A. (1776): *Description courte et abrégée des salines du Gouvernement d'Aigle*. Yverdon.
- DE LA HARPE, PH. (1877): *Origine du mot cornieule*. Acta SHSN, Session de Bex, 60.
- HASSELROT, B. (1937): *Etude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud)*. Thèse, Uppsala.
- KILIAN, W. et RÉVIL, J. (1908): *Etudes géologiques dans les Alpes occidentales*. Mém. Carte géol. France 2, 1.
- LARDY, C. (1848): *Aperçu sur la constitution géologique du district d'Aigle*. Acta SHSN, Session de Soleure, 32.
- LECOQ, H. (1838): *Elémens de Géologie et d'Hydrographie*. Paris, 2 vol.
- LEINE, L. (1968): *Rauhwackes in the Betic Cordilleras, Spain*. Thèse, Univ. Amsterdam.
- DE LÉONHARD, R. C. (1839): *Géologie des gens du monde*, Paris, 2 vol.
- DE LUC, J. A. (1816): *Abrégé de Géologie*. Paris.
- MORLOT, A. (1848): *Lettre sur la dolomie adressée à Monsieur Elie de Beaumont*. 3 p., s.l. n.d. Publié en allemand dans Soc. Amis des Sc. nat. de Vienne, Bull. du 18 février 1848.
- D'OMALIUS D'HALLOY, J. J. (1835): *Eléments de Géologie*. 2^e éd. Paris.
- (1841): *Des roches considérées minéralogiquement*. Paris.
- (1853): *Abrégé de Géologie*. Paris.
- (1868): *Précis élémentaire de Géologie*. Paris.
- RENEVIER, E. (1864): *Notices géologiques et paléontologiques sur les Alpes Vaudoises. I: Infralias*. Bull. Soc. Vaud. Sc. nat. 8, 38-97.
- (1890): *Monographie géologique des Hautes Alpes vaudoises et parties avoisinantes du Valais*. Mat. Carte géol. de la Suisse 16.
- RINNE, F. (1912): *Etude pratique des roches*. 2^e éd., Paris.
- DE SAUSSURE, H. B. (1779-1796): *Voyages dans les Alpes*. Fauche-Borel, Neuchâtel, 4 vol.
- SCHIEFERDECKER, F. (1959): *Geological nomenclature*. Roy. Geol. and Min. Soc. Netherland, La Haye.
- STRUVE, H. (1789): *Nouvelle théorie des sources salées et du roc salé, appliquée aux Salines du Canton de Berne*. Mém. Soc. Sc. phys. Lausanne 2, 1-56.
- (1809): *Mémoire sur l'état des travaux entrepris sur les sources salées du district d'Aigle*. Hignou, Lausanne.
- (1810): *Mémoire sur la nature de la montagne salifère du district d'Aigle*. Hignou, Lausanne.
- STUDER, B. (1834): *Geologie der westlichen Schweizer Alpen*. Heidelberg-Leipzig.
- VON WARTBURG, W. (1946): *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Basel, tome II/2.
- WILD, F. S. (1788): *Essai sur la Montagne salifère du Gouvernement d'Aigle situé dans le Canton de Berne*. Genève.

